

PROCÈS-VERBAL

10^{ième} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 7 décembre 2021 à 19h00, par Visioconférence.

Étaient présents

M ^{me} Lyse Pelletier	Présidente
M. Francis Bouchard	Trésorier
M ^{me} Nancy Beaupré	Administratrice
M ^{me} Linda Duchaine	Secrétaire par intérim
M ^{me} Pauline Rochette	Administratrice

Étaient également présents

M ^{me} Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques

Était absent

M. Yanick Saillant	Administrateur
--------------------	----------------

Quorum

Le quorum est atteint

Outre les personnes mentionnées précédemment, 5 citoyens assistent à la rencontre.

Ordre du jour tel qu'adopté

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 05
3. **Dossiers particuliers du conseil de quartier :** 19 h 10
 - 3.1 Projets de sécurité routière 2021 et 2022
 - 3.2 Présentation et adoption du plan d'action
4. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 40
5. Questions et commentaires du public 19 h 55
6. **Dossiers particuliers du conseil de quartier (suite) :** 20 h 05
 - 6.1 Cooptation
 - 6.2 Élections spéciales le 11 janvier 2022
 - 6.3 Nomination temporaire d'une personne secrétaire de rédaction (Mme Linda Bouchard)
 - 6.4 Nomination d'une personne secrétaire du conseil
 - 6.5 Organisation d'une séance de travail pour le recrutement d'administrateurs et d'administratrices
7. **Suivi de dossiers concernant le quartier :** 20 h 30
 - 7.1 Revitalisation de la rue Racine
 - 7.2 Retour sur la marche de repérage d'Accès transports viables
 - 7.3 Retour sur la Soirée des bénévoles de la Ville de Québec
 - 7.4 Retour sur la rencontre des partenaires de l'organisme La Pieuvre
8. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2021 20 h 50
9. Fonctionnement du conseil 20 h 55
 - 9.1 Suivi du budget
 - 9.2 Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire
 - 9.3 Remboursement de 36 \$ à Lyse pour la mise à jour annuelle au registraire des entreprises.
 - 9.4 Correspondance
10. Varia 21 h 00
 - 10.1 Démission de Mme Pauline Rochette
 - 10.2 Renouvellement des assurances
11. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée 21 h 10

21-12-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lyse Pelletier propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

Le quorum est atteint

21-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pelletier donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Des points sont ajoutés au varia dont : cooptation, remboursement de 36\$ pour la mise à jour annuelle au registraire des entreprises et renouvellement des assurances.

Sur une proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Linda Duchaine, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

21-12-03 Dossiers particuliers du conseil de quartier

3.1 Projet de sécurité routière de 2021 et 2022

Le projet de sensibilisation des enfants des écoles primaires et leurs parents à la sécurité routière élaboré pour sa mise en œuvre en 2021 a été annulé. Le budget de 3000 \$ est toujours dans le compte bancaire du conseil de quartier et sera retourné à la Ville, le cas échéant.

Le projet 2022 qui consiste à sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse dans les rues résidentielles, particulièrement celles à proximité des écoles et des résidences pour personnes âgées a été transmis à la Ville en novembre dernier.

3.2 Présentation et adoption du plan d'action

Les orientations et les objectifs du plan d'action ont été présentés et quelques modifications ont été suggérées. Les administrateurs s'entendent pour adopter le plan d'action à la prochaine assemblée régulière du conseil de quartier, le 11 janvier prochain.

21-12-04 Période d'information de la conseillère municipale

Mme Marie-Josée Asselin se dit privilégiée d'avoir été élue conseillère municipale. Le maire lui a confié beaucoup de dossiers à l'exécutif, dont celui de l'environnement. Elle souhaite également être la plus présente et la plus aidante possible pour les citoyens et citoyennes du district, ainsi que pour les conseils de quartier de Loretteville et Les Châtelers. Elle dit croire énormément aux rôles des conseils de quartier pour préserver la démocratie municipale.

21-12-05 Questions et commentaires du public

M. Mario Marchand, demeurant sur la rue du Golf, indique avoir fait quelques appels au SPVQ concernant la vitesse sur la rue du Golf, mais se sent un peu

abandonné par le service de police. En réponse à une de ces questions, Mme Pelletier mentionne que la réduction de la vitesse dans les rues du quartier est une préoccupation importante pour le conseil. Mme Duchaine lui demande s'il a complété une pétition des résidents de la rue du Golf à cet égard pour la transmettre à la Ville, tel que prévu. M. Marchand indique qu'il va s'y mettre. Ainsi le conseil de quartier pourra l'appuyer plus facilement dans sa démarche avec la Ville.

M. Savard demande un suivi concernant la revitalisation de la rue Racine. M. Mathon indique que pour faire avancer la revitalisation, il faut qu'il y ait au moins une personne du quartier qui fasse une demande pour fonder une association de gens d'affaires ou une SDC (Société de développement commerciale). Mme Asselin dit travailler pour mettre de l'avant un tel projet pour revitaliser les artères commerciales des quartiers, étant donné que c'était une des priorités de son parti politique lors des dernières élections.

21-12-06 Dossiers particuliers du conseil de quartier

6.1 Cooptation

M. Mathon explique que des élections seront nécessaires pour recruter de nouveaux administrateurs et assurer le quorum du conseil de quartier. Le quorum nécessite la présence de 5 administrateurs, mais au moins 3 de ces 5 administrateurs doivent être « élus ». Après la démission d'une administratrice à la fin de la présente séance, et considérant qu'un administrateur est absent depuis au moins trois mois, le conseil de quartier n'a que 2 administrateurs « élus » et 2 administrateurs « cooptés ». Autrement dit, même si un membre coopté rejoint le conseil de quartier, le quorum ne sera pas atteint. La seule façon d'ajouter des administrateurs « élus » est d'aller en recrutement et de tenir des élections.

6.2 Élections spéciales le 11 janvier 2022

Le conseil de quartier prévoit tenir une assemblée spéciale d'élection en janvier. Selon M. Mathon, M. Richard Lebel qui s'est dit intéressé à devenir administrateur est en quête de signatures pour pouvoir porter sa candidature au conseil de quartier.

6.3 Nomination temporaire d'une personne secrétaire de rédaction (Mme Linda Bouchard)

Résolution CA-21-36

Mme Nancy Beaupré propose Mme Linda Bouchard, appuyé par M. Francis Bouchard, pour effectuer la rédaction du procès-verbal de cette présente assemblée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

6.4 Nomination d'une personne secrétaire du conseil

Mme Linda Duchaine qui assure le poste de secrétaire par intérim, continuera pour le mois prochain.

6.5 Organisation d'une séance de travail pour le recrutement d'administrateurs et d'administratrices

Mme Pelletier rappelle la rencontre prévue le 6 janvier pour discuter des moyens à mettre en place pour recruter de nouveaux administrateurs; un des objectifs du plan d'action pour assurer la pérennité du conseil de quartier. Mme Beaupré regardera les possibilités sur la page Facebook.

21-12-07 Suivi de dossiers concernant le quartier

7.1 Revitalisation de la rue Racine

La revitalisation a été discutée au point 21-12-05

7.2 Retour sur la marche de repérage d'Accès transports viables (ATV)

M. Bouchard et Mme Duchaine ont participé à cette activité qui a permis de mieux connaître les enjeux d'ATV. Une dizaine de citoyens étaient présents. La problématique actuelle de sécurité routière sur le boulevard des Étudiants devant la polyvalente Roger-Comtois a été soulevée. Un comité pour la résoudre devrait être mis sur pied éventuellement.

7.3 Retour sur la Soirée des bénévoles de la Ville de Québec

Les administrateurs qui ont participé sont tous d'accord pour dire que c'était une petite gâterie bien appréciée.

7.4 Retour sur la rencontre des partenaires de l'organisme La Pieuvre

Mme Duchaine a participé à une réunion de La Pieuvre en novembre dernier. Elle suggère que le conseil de quartier se tienne informé des activités et informations en lien avec l'organisme, sans nécessairement en devenir membre ou participer activement à leurs activités.

21-12-08 Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2021

Par une proposition de Mme Linda Duchaine, appuyée par Mme Nancy Beaupré, le procès-verbal du 2 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

21-12-09 Fonctionnement du conseil

9.1 Suivi du budget

Selon M. Bouchard, il resterait 537 \$ dans le budget du conseil de quartier si l'on soustrait le 3000 \$ du projet de sécurité routière. Il faut attendre le début de l'année prochaine pour recevoir un chèque destiné au budget de fonctionnement du conseil pour l'année 2022.

9.2 Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-21-37

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Lyse Pelletier, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 100\$ à Mme Linda Bouchard pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 7 décembre. Adoptée à l'unanimité.

9.3 Remboursement

Résolution CA-21-38

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par M Francis Bouchard, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 36\$ à Mme Lyse Pelletier pour les frais de mise à jour annuelle de l'inscription du conseil au registre des entreprises. Adoptée à l'unanimité.

21-12-10 Varia

10.1 Démission de Mme Pauline Rochette

Mme Pauline Rochette informe les administrateurs de sa démission de son poste d'administratrice du conseil de quartier de Loretteville. Les administrateurs lui souhaitent bonne chance pour la suite des choses et la remercie sincèrement pour l'immense travail accompli. Ce n'est peut être que partie remise.

10.2 Renouvellement des assurances

M. Mathon informe le conseil que la rétribution des assurances a été prise en charge automatiquement par la Ville. La demande de renouvellement est reconduite.

10.4 Résolution élection spéciale

M. Mathon n'est pas certain si une résolution est nécessaire pour tenir une assemblée spéciale d'élection. Il propose d'adopter une résolution afin d'éviter de convoquer une séance extraordinaire si jamais une résolution s'avère nécessaire.

Résolution 21-CA-39

Sur proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Nancy Beaupré, le conseil de quartier prévoit tenir une assemblée spéciale d'élection le 11 janvier 2022. Adoptée à l'unanimité.

21-12-11 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 11 janvier prochain à 19h00.

Par une proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyée par Mme Nancy Beaupré, la séance est levée à 21h05.

Lyse Pelletier, Présidente

Linda Duchaine, Secrétaire